



LIBERTE 2021

LES 300 LACS DES ENCANTATS

**randonnées en liberté, séjour en étoile pour découvrir
l'essentiel de ces belles montagnes enchantées
7 jours, 6 nuits, 5 jours de marche**

Un séjour pour admirer dans toute sa grandeur le **Parc National d'Aigüestortes** situé sur le versant espagnol.

Le **caractère sauvage** de ses vallées garantit **aux amoureux de la montagne**, nombre de plaisirs intenses. Vous découvrirez au cœur de ce Parc National, un **espace privilégié** pour la randonnée qui déroule sans fin des paysages biens ordonnés, paisibles et reposants. Vous cheminerez dans ces vallées sauvages où l'omniprésence de l'eau à façonné un **massif d'une rare beauté**.

Confortablement installés dans notre camp de base situé au cœur de cette belle vallée, nous pourrons partir découvrir les différentes vallées le sac à dos léger !

Nos points forts :

- une découverte de ce joyau pyrénéen, le Parc National d'Aigües Tortes aux 300 lacs
- un séjour bien équilibré, à partir de notre camp de base, un hôtel ** familial, pour découvrir tous les jours les plus belles vallées des Encantats,
- un séjour qui commence progressivement pour finir en apothéose, avec la dernière partie, sur une randonnée peu fréquentée

PROGRAMME

Jour 1 : ARRIVÉE AU VILLAGE DE BAGERGUE

Installation vers 17h.

Jour 2 : LACS DE BACIVER

RDV directement à notre hébergement, un petit hôtel familial, situé dans un joli village en altitude ou sur la ville de Vielha.

Installation et petite randonnée depuis le Pla de Beret, pour une mise en jambe, vers les lacs de Baciver.

3 à 4h de marche et 450 m de dénivelée positive et 450 m en négatif, nuit en hôtel.

Jour 3 : LACS DE RESTANCA

Montée vers le refuge de Restanca, situé à 2080 m, dans ce fabuleux paysage de lacs et de sommets déchirés sur fond de ciel bleu et partout le murmure des torrents qui nous accompagnera tout au long de ce beau parcours.

5h de marche et 600 m de dénivelée positive, 600 m en négatif, nuit en hôtel.

Jour 4 : LACS DE COLOMERS

Randonnée en boucle.

Encore une magnifique journée, avec la découverte du cirque de Colomers, avec ses innombrables lacs d'altitude, pas moins de 30 lacs naturels, un véritable joyau des Pyrénées.

5h30 de marche et 550 m de dénivelée positive, 550 m en négatif, nuit en hôtel.

Jour 5 : LACS DU VAL DE RUDA

En montant dans le Val de Ruda, découverte du cirque de Saboredo et de son chapelet de lacs. Situé à 2300 m, ce grand cirque lacustre est formé notamment par deux grands sommets, le pic de Ratera et le tuc de Saboredo.

6h de marche et 600 m de dénivelée positive, 600 m en négatif, nuit en hôtel.

Jour 6 : LACS DE GERBER

Départ du parking au-dessus du port de la Bonaigua, montée dans la forêt de pins pour rejoindre les lacs de Gerber et peut être jusqu'au refuge Mataro pour y apercevoir le pic d'Amitges.

5h30 de marche et 500 m de dénivelée positive, 500 m en négatif, nuit en hôtel.

Jour 7 : FIN

Fin du séjour après le petit déjeuner.

Note : nous pouvons être amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué en cas de force majeure en fonction de la météo, de la date, du nombre et/ou du niveau des participants.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1 vers 17 h.

DISPERSION

Le jour 7 vers 9 h 30.

NIVEAU

Niveau 2,5 sur une échelle de 5.

Pour bons marcheurs, pratiquant déjà la randonnée, avec des dénivelées positives d'environ 600 mètres.

Étapes de 5h30 en moyenne, sur sentier bien tracé et entretenu en montagne, avec quelques passages sur éboulis, mais en règle générale aucune technique ni difficulté sur le circuit.

HEBERGEMENT

En hôtel familial ** dans un authentique village de montagne : en chambre de 2 personnes, cuisine soignée et locale.

REPAS :

Demi-Pension pendant toute la durée du trek, petit-déjeuner et dîner pris à l'hôtel.

ARRIVÉE LA VEILLE OU PROLONGER VOTRE SÉJOUR :

Si vous souhaitez arriver la veille de votre séjour où tout simplement prolonger de quelques jours vos vacances, vous avez la possibilité d'être hébergés aux hôtels suivants à Saint Gaudens :

Hôtel SAINT GAUDENS (situés à 1km de la gare SNCF)

Hôtel*** du Commerce Restaurant

2, avenue de Boulogne 31800 Saint-Gaudens

Tel : 05 62 00 97 00

<http://www.commerce31.com>

Maison d'Hôtes l'Esplanade

8, place du Mas Saint-Pierre

31800 SAINT-GAUDENS

Tel : 05 61 89 15 90

<http://www.maisonlesplanade.fr>

Chambres d'hôtes « Le Christal rooms »

9, Bd Gambetta

31800 ST GAUDENS (en face la gare)

Tél : 05 61 89 15 71

<http://lechristalrooms.monsite-orange.fr>

Ibis budget (2,2 km de Saint Gaudens)

3 Avenue du Pic du Midi, 31800 Estancarbon

Tel : 0892700389

Situé juste à la sortie A64 sortie 18

<http://www.accorhotels.com/fr/hotel-6400-ibis-budget-saint-gaudens-ex-etap-hotel>

Code : PL23ENC

Sinon, vous pouvez aller passer directement la nuit à l'hôtel sur la vallée de Salardù.
Pour faire la réservation, merci de nous avertir à l'inscription.
Pensez à amener vos chaînes pour circuler en voiture dans les Pyrénées...

TRANSFERTS INTERNES

En voiture personnelle, pour les transferts France – Val d'Aran.
Transferts tous les jours, afin de rayonner autour de notre camp de base, fixé, au cœur d'un authentique village de montagne, pour découvrir la grande richesse et variété de ces vallées lacustres.

PORTAGE DES BAGAGES

Portage de vos affaires personnelles de la journée.

GROUPE

Dès 2 personnes minimum.

ENCADREMENT

Pas d'accompagnateur en montagne pour les séjours Liberté.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- un sac à dos de 35 à 45 litres pour les affaires de la journée
- un sac de voyage ou une valise pour vos affaires de la semaine
- une paire de bâtons de marche,
- une bonne paire de chaussures à tige haute (pour un bon maintien des chevilles)
- des chaussettes
- sous-vêtements de rechange
- une paire de guêtres (facultative)
- des tee-shirts
- pantalon en toile
- polaire ou équivalent
- une veste de type Gore-Tex (imperméable et respirante)
- protection contre le soleil (lunettes, crème solaire, stick pour lèvres)
- un short
- assiette ou boîte étanche type (Tupperware) couteau, gobelet et couverts personnels pour les repas du midi
- une gourde (au minimum 1,5 litre)
- une lampe frontale
- une paire de lacets de rechange
- **une petite pharmacie personnelle** : élastoplast, double peau, pansements divers, anti-diarrhéique (Immodium ou autre), antalgique (Doliprane ou autre), antibiotique à large spectre, médicament pour la gorge (lysopaine par exemple), Biafine contre les coups de soleil, pince à épiler, une paire de ciseaux, une boîte de Micropur ou Hydroclonazone afin de traiter l'eau prise dans les sources et les fontaines...
- votre appareil photo
- vos papiers

DATES ET PRIX

DATE : Mi-juin à fin septembre 2021

TARIFS : 565 € par personne, en hôtel ***, sur un authentique village de montagne.

OPTION : Chambre individuelle : + 125 € par personne

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement en demi-pension du soir du jour 1 au jour 7 le matin
- le road book
- 1 carte détaillée au 1/25 000
- 1 protège carte
- voucher pour l'hébergeur

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons avant, pendant et après les repas
- tous les repas du midi
- les transferts matins et soirs
- les dépenses personnelles
- les assurances et les frais d'inscription

POUR EN SAVOIR PLUS

SANTÉ :

Aucun certificat de vaccination n'est exigé pour les voyageurs.

Etre à jour des ses vaccinations.

Penser à apporter votre **Carte Européenne d'Assurance Maladie**, qui est valable 1 an et qu'il faudra demander à votre Caisse d'Assurance Maladie 15 jours avant votre départ.

Cependant les rappels du tétanos et de la typhoïde sont néanmoins conseillés.

SAVOIR VIVRE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Quelques règles de bonne conduite à connaître :

- Ne laisser aucun déchet errer dans la montagne, emportez toujours vos poubelles jusqu'au refuge.
- Respecter les fleurs sauvages, ne pas les cueillir. Préférer les photographier ou les dessiner.

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence